



**L'Union Départementale des Associations
Familiales de l'Hérault**

UDAF 34

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



L'Union Départementale des Associations Familiales de l'Hérault UDAF 34

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association UDAF 34,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UDAF 34 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 17 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Marie-Therese
MERCIER

Signé numériquement par Marie-Therese MERCIER
DN : cn=Marie-Therese MERCIER,
c=FR, o=EY Associes, ou=0002
817723687, email=marie-
therese.mercier@fr.ey.com
Date : 2024.05.17 18:53:00 +02'00'

Marie-Thérèse Mercier

BILAN UDAF AU 31.12.2023
BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

ACTIF	31/12/2023			31/12/2022
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	168 089	154 191	13 898	21 516
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
Terrains	505 351	81 123	424 228	428 370
Constructions	5 137 694	2 554 401	2 583 293	2 718 462
Installations techniques, matériel et outillage	27 892	20 812	7 079	9 686
Autres immobilisations corporelles	706 445	474 382	232 064	122 522
Immobilisations corporelles en cours	1 565		1 565	0
Immobilisations financières			0	0
Participations et créances rattachées à des partic			0	0
Autres titres immobilisés			0	0
Prêts	156 884		156 884	149 121
Autres immobilisations financières	10 742		10 742	10 742
TOTAL 1	6 714 662	3 284 910	3 429 752	3 460 419
Comptes de liaison				
Comptes de liaison trésorerie stable				
Comptes de liaison exploitation				
Comptes de liaison trésorerie court terme				
TOTAL 2				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Autres stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances redevables et comptes rattachés	232 155		232 155	205 204
Autres créances	19 746		19 746	46 430
Valeurs mobilières de placement			0	0
Disponibilités	4 515 667		4 515 667	4 529 016
Charges constatées d'avance	19 852		19 852	26 200
TOTAL 3	4 787 419		4 787 419	4 806 850
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL GENERAL	11 502 081	3 284 910	8 217 171	8 267 269

PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	894 210	918 663
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs		
Subventions d'investissement		
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement	1 705 272	1 734 334
Réserve de compensation	617 394	615 286
Réserve de compensation des charges d'amortissement	672 188	655 593
Excédents affectés à la couverture du BFR		
Autres réserves	1 448 819	1 492 129
Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 383 373	1 303 655
Dépenses refusées par l'autorité de tarification		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	225 120	45 792
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-10 174	-10 174
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-59 401	180 922
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	89 484	95356
Provisions réglementées		
Couverture du besoin en fonds de roulement		
Amortissements dérogatoires & provisions pour renouvellement des immobilisations		
Réserves des plus-values nettes d'actif		
Immobilisations grevées de droits		
Autres provisions réglementées		
TOTAL 1	6 966 285	7 031 556
Comptes de liaison		
Comptes de liaison trésorerie stable		
Comptes de liaison exploitation		
Comptes de liaison trésorerie court terme		
TOTAL 2		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	22 520	22 520
Provisions pour charges	440 486	403 267
Fonds dédiés	1 271	
TOTAL 3	464 277	425 787
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de cr		
Concours bancaires courants		
Intérêts courus non échus		
Emprunts et dettes financières divers		
Dépôts et cautionnements reçus	2 700	2 700
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		26322
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 392	81 655
Dettes sociales et fiscales	588 048	574 141
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 504	9 504
Autres dettes	30 715	37 596
Produits constatés d'avance	40 250	78008
TOTAL 4	786 608	809 925
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL GENERAL	8 217 171	8 267 269

COMPTE DE RESULTAT D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

CHARGES	31/12/2023	31/12/2022
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures		
Variation de stock		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	147 795	142 828
Services extérieurs et autres	780 832	619 764
Impôts, Taxes et versements assimilés	362 819	342 721
Sur rémunérations	305 585	288 229
Autres	57 234	54 492
Charges de personnel	3 761 684	3 669 080
Salaires et traitements	2 864 265	2 793 712
Charges sociales	897 418	875 368
Dotations aux amortissements et provisions	258 180	207 289
Dotation aux amortissements des immobilisations	220 960	207 289
Dotation aux amortissements des charges à répartir		
Dotation aux provisions sur actif circulant		
Dotation aux provisions pour risques et charges	37 220	
Autres charges	23 196	25 563
TOTAL 1	5 334 505	5 007 245
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL 2	0	0
Charges exceptionnelles		
Exercice courant		0.05
Exercice antérieur		
Sur opérations de capital	9 969	240
Dotations aux amortissements et provisions		
Destinée à la couverture du BFR		
Pour renouvellement des immobilisations		
Des plus-values nettes d'actif		
Aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	1271	
Impôts sur les sociétés	10 509	2 266
TOTAL 3	21 749	2 506
TOTAL GENERAL	5 356 254	5 009 751

PRODUITS	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue	1 213 936	1 114 796
Prestations de services	1 203 548	1 095 177
Divers	10 389	19 619
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	3 667 552	3 476 070
Subventions d'exploitations et participations	309 093	326 899
Reprise sur amortissements, dépréciations et provi		235 358
Transferts de charges	7 280	11 890
Autres produits	55 203	9 518
TOTAL 1	5 253 065	5 174 532
Produits financiers		
De participations et immobilisations financières	43 789	9 442
Revenus autres produits financiers		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions VMP		
TOTAL 2	43 789	9 442
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		6 700
Reprises sur provisions		
Destinées à la couverture du BFR		
Pour renouvellement des immobilisations		
Des plus-values nettes d'actif		
Autres provisions reglementées		
Report des ressources non utilisées exercices ant.		
Transferts de charges		
TOTAL 3	0	6 700
TOTAL GENERAL	5 296 853	5 190 674
EXCEDENT OU DEFICIT	-59 401	180 922

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Audits de renouvellement ISO 9001 version 2015 très réussi.
- Audit de renouvellement ISO 26000 remarquable avec une progression de notation dans la mention « exemplaire ».
- Bâtiments et déploiement de la politique RSO : audit énergétique mené avec la coopérative IZUBA Énergie pour les bâtisseurs de Montpellier.

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Principes comptables

« Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général complété par le règlement de l'ANC N°2016-07 du 4 Novembre 2016 et en conformité avec le règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après. »

2. Méthode d'évaluation des immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements ont été calculés sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire, les immeubles étant suivi par leurs composants. Les amortissements des biens sont pratiqués à la date de leur mise à disposition.

Les durées moyennes d'amortissement sont :

- Bâtiments : 50 ans
- Agencements : de 5 à 20 ans
- Matériel et mobilier de bureau : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : de 4 à 5 ans
- Matériel informatique : de 3 à 5 ans
- Licences et logiciels : de 3 à 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

3. Méthode d'évaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auquel elles étaient susceptibles de donner lieu.

4. Evaluation des provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions comprennent :

- Provision pour risques et charges.
- Provisions pour engagements de retraite pour les salariés âgés de plus de 55 ans.

5. Méthode d'évaluation des valeurs mobilières de placement

Elles sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

6. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

III. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

1. Tableau de variation des valeurs brutes des immobilisations

Voir tableau annexe « Immobilisations »

2. Tableau de variation des amortissements et provisions des immobilisations

Voir tableau annexe « Amortissements »

3. Tableau d'analyse par échéance des créances et des dettes

Voir tableau annexe « Etat des créances et des dettes »

4. Détail des comptes de régularisation

Voir tableau annexe « autres informations comptes de régularisation »

5. Tableau de variation des fonds propres

	N-1	Dotation	Reprise	N
<i>Fonds associatif</i>	918 663.00		24 453.00	894 210.00
<i>Réserves</i>				
- <i>Réserves d'investissement</i>	1 734 334.00		29 062.00	1 705 272.00
- <i>Reserve de compensation</i>	615 286.00	2 108.00		617 394.00
- <i>Réserves de compensation charges amort</i>	655 593.00	16 595.00		672 188.00
- <i>Autres réserves</i>	1 492 129.00		43 310.00	1 448 819.00
<i>Report à nouveau</i>	1 339 273.00	259 046.00		1 598 319.00
<i>Résultat de l'exercice</i>	180 922.00	-59 401.00	180 922.00	-59 401.00
TOTAL VARIATION DES FONDS PROPRES	6 936 200.00	218 348.00	277 747.00	6 876 801.00

6. Les réserves d'investissement

L'UDAF a perçu 121 066.97 euros sur l'exercice 2018 de subvention du conseil général de l'Hérault ainsi que de la caisse d'allocation familiale de l'Hérault dans le cadre des travaux d'extension et de rénovation de la crèche de Costebelle.

L'étalement de ces subventions suit la durée moyenne de l'amortissement de ces travaux : 23 ans.
Au titre de l'exercice 2023, la reprise est de 5 263.78 euros.

L'UDAF a perçu 3 041.59 euros de subvention pour l'aide à l'achat d'un logiciel de gestion de crèche sur l'exercice 2019

L'étalement de cette subvention suit la durée moyenne de l'amortissement du logiciel : 5 ans
Au titre de l'exercice 2023, la reprise est de 608.31 euros.

7. Tableau des variations des provisions

Voir tableau annexe « Provisions inscrites au bilan »

8. Détail des produits d'exploitation

Les produits inscrits au compte de résultat de l'exercice d'un montant total de 5 296 853.25 € se décomposent comme suit :

- CRECHE	471 183.64 €
- HABITAT	748 209.34 €
- INSTITUTION	351 616.97 €
- CPOM	3 725 843.3 €

9. Détail du résultat exceptionnel

- Néant

10. Détail du résultat financier

- Produits de participation : 43 788.71 €

IV. AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif du personnel

Voir tableau annexe « autres information comptes de régularisation »

2. Rémunérations des dirigeants salariés

Information globalisée sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.
(Article 20 de la loi du 23.05.2006.)

Le montant globalisé des trois rémunérations les plus élevées en 2023 : 181 800 €

3. Engagement pour indemnité de départ à retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour leurs indemnités de départ à la retraite est comptabilisé. Le calcul est déterminé par salarié. Il prend en compte l'espérance de vie du salarié et sa probabilité de présence à l'âge de la retraite en fonction de son âge et de son ancienneté dans l'entreprise.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 3,17%
Taux de progression moyen des salaires : 1,50%
Age moyen de départ à la retraite : 64 ans

L'évaluation de la provision pour départ à la retraite au 31.12.2023 s'élève à 440 486€
Voir tableau annexe « autres informations comptes de régularisation »

4. Information sur les honoraires de commissariat aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat 2023 de l'association s'élève à 14 997 euros TTC.

5. Engagements hors bilan

Comptabilisation des Contributions Volontaires en Nature au 31/12/2023	Débit	Crédit
864 - Personnel bénévole	28 272.26	
875 - Bénévolat		28 272.26
Comptabilisation des mises à disposition au 31/12/2022	Débit	Crédit
862 – Mise à disposition gratuite de salle	1 742.40	
871 - Prestation à titre gratuit		1 742.40

V. EVENEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Néant.

UDAF Global Institution et Services		UDAF de		L'HERAULT	
		IMMOBILISATIONS			
		Exercice		2023	
Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des Immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		
			consécutives à une réévaluat. dans l'exerc.	acquisitions, créations apports, virem.postes	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Licences, Progiciels & Logiciels	168 089			
	Immobilisations Incorporelles autres & en-cours				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains	332 402			
	Agencements & Aménagements des Terrains	172 949			
	Constructions	5 119 968			17 726
	Installations techniques, Matériels & Outillages	27 892			
	Installations, Agencements & Aménagements	40 349			
	Matériel de Transport	91 393			162 923
	Matériel de Bureau	43 075			
	Matériel Informatique	275 462			11 300
	Mobilier et divers	137 590			
	Immobilisations grevées de droit (COMMODAT)				
	Immobilisations Corporelles en cours	0			1 565
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Participations & Créances rattachées	0			
	Comptes de Gestion				
	Prêts	149 121			25 360
	Dépôts & Cautionnements	10 742			
	Autres	0			
	F.S.L. et autres Fonds				
	<i>Prêts & Avances aux Familles & aux Majeurs</i>				
TOTAL		6 569 033			218 874
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des Immobilisations à la fin de l'exercice	
		par virements de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Licences, Progiciels & Logiciels				168 089
	Immobilisations incorporelles autres & en-cours				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains				332 402
	Agencements & Aménagements des Terrains				172 949
	Constructions				5 137 694
	Installations techniques, Matériels & Outillages				27 892
	Installations, Agencements & Aménagements				40 349
	Matériel de Transport		41 263		213 053
	Matériel de Bureau		14 298		28 777
	Matériel Informatique		86		286 676
	Mobilier				137 590
	Immobilisations grevées de droit (COMMODAT)				
	Immobilisations Corporelles en cours				1 565
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Participations & Créances rattachées				0
	Comptes de Gestion				
	Prêts	17 597.70			156 884
	Dépôts & Cautionnements				10 742
	Autres				0
	F.S.L. et autres Fonds				
	<i>Prêts & Avances aux Familles & aux Majeurs</i>				
TOTAL		17 597.70	55 647		6 714 662

UDAF de		l'Herault			
UDAF Global Institution et Services		AMORTISSEMENTS			
Exercice		2023			
Cadre A	SITUATIONS & MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	Montant des Amortissements au début de l'exerc.	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions: Amort. des éléments sortis de l'actif & reprises	Montant des Amortissements à la fin de l'exercice
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Licences, Progiciels & Logiciels	146 574	7 618	0	154 191
	Immobilisations incorporelles autres	-			-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Agencem. & Aménagement des Terrains	76 980.55	4 142		81 123
	Constructions	2 401 505.86	152 895		2 554 401
	Installat. techn., Matériels & Outillages	18 205.50	2 607		20 812
	Installations, Agencem. & Aménagement.	16 702.66	5 459		22 162
	Matériel de Transport	34 964.61	33 399	30 280	38 084
	Matériel de Bureau	42 996.42	79	14 298	28 777
	Matériel Informatique	248 178.86	10 501	86	258 594
	Mobilier et divers	122 505.43	4 260	0	126 766
	Droit des Propriétaires (COMMODAT)	-			-
	TOTAL	3 108 614	220 961	44 664	3 284 910
Cadre B	VENTILATION DES DOTATIONS DE L'EXERCICE	Amortissements			Total Dotations de l'exercice
		Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Licences, Progiciels & Logiciels	7 618			7 618
	Immobilisations incorporelles autres	0			0
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Agencem. & Aménagement des Terrains	4 142			4 142
	Constructions	152 895			152 895
	Installat. techn., Matériels & Outillages	2 607			2 607
	Installat., Agencem. & Aménagement.	5 459			5 459
	Matériel de Transport	33 399			33 399
	Matériel de Bureau	79			79
	Matériel Informatique	10 501			10 501
	Mobilier	4 260			4 260
	Droit des Propriétaires (COMMODAT)	0			0
	TOTAL	220 961			220 961
Cadre C	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant début de l'exercice et nouv. charges de l'exerc.	Amortissements		Reste à répartir à la fin de l'exercice
			Cumuls antérieurs	Dotations de l'exercice	
	Charges à répartir antérieures				
	Charges à répartir de l'exercice				
	TOTAL				

ELEMENT 5 : ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES AU 31/12/2023			
	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	157 548	2 150	155 398
Autres immobilisations financières	10 742		10 742
ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Créances redevables et comptes rattachés	232 155	232 155	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 353	1 353	
Sécurité sociale - autres organismes sociaux	-	-	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	0	
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	18 393	18 393	
Charges constatées d'avance	19 852	19 852	
TOTAUX	440 042	273 903	166 139
Montant prêts accordés en cours d'exercice	12 639		
Montant remb. obtenus en cours d'exercice	11 989		
Prêts et avances consentis aux associés			

CADRE B - ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an et 5 ans au plus	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convert.				
Autres emprunts obligataires				
Empr. aup. établ. créd. à 2 ans maxi				
Empr. aup. établ. créd. à plus 2 ans				
Dettes sur congés de représentation	-			
Empr. dettes financ. divers	2 700	2 700		
Fournisseurs et cptes rattachés	115 392	115 392		
Dettes Sociales et fiscales	588 048	588 048		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes assimilés				
Dettes /immob et cptes rattachés	9 504	9 504		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	30 715	30 715		
Dettes représ. titres empruntés				
Produits constatés d'avance	40 250	38 008	2 243	
TOTAUX	786 608	746 359	2 243	-
(1) Emp. sousc. en cours d'exercice				
(1) Emp. remb. en cours d'exercice				
(2) Montant des div. empr. et dettes contractés auprès associés				

AUTRES INFORMATIONS

EXPLICATIONS CONCERNANT LES COMPTES DE REGULARISATION

Charges constatées d'avance

EDF	1 562.58	
Entretien Maintenance/Utilisation	885.25	
Maintenance Logiciel Courrier demat	630.00	
Telesecurite part 2024	1 482.48	
Machine Affranchir/Agence	3 476.00	
Parking sete acpte 2024	497.20	
Maintenance Logiciel Conges	403.23	
Maintenance Materiel	379.50	
Appel Charges Immo UDAF	412.06	
Analyse Pratique Form 2024	5 244.12	
Telesurveillance	555.94	
Total		15 528

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER RATTACHES AUX COMPTES DE CREANCES ET DE DETTES

Charges à payer

- UDAF Fournisseurs Factures non parvenues	17 016	
- Provisions pour congés payés	241 531	
- Provision pour indemnité de fin de contrat	1 304	
- Charges sociales sur provisions congés payés	129 248	
- Charges sociales sur indemnité fin de contrat	730	
- Frais de personnel	4 538	
- CPAM IJ à recevoir	2 447	
Total		396 815

Produits à recevoir

- Institution	16 062	
-Service majeurs protégés	196	
Total		16 258

Complément d'informations

Transfert de charges

- Avantage en nature véhicule Direction	3 269	
- Rbt effectue maif Assurances	4 011	
- Regul Maif		
Total		7 280

EFFECTIF

ETP	2022	2023
- Salariés	108	107
- Cadres	13	12
- Equivalent Temp Plein	85.00	85.00

Exercice 2023

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réserve de Trésorerie				
Provisions pour Litiges	22 520		0	22 520
Provisions pour Amendes & Pénalités				
Provisions pour Risques d'emploi				
Provision pour non-recouvrement prêts F.S.L.				
Provision pour Indemnités de Retraite	403 267	37 220	0	440 486
Provisions pour obligations contractuelles autres				
Provisions pour Impôts				
Provisions pour Charges à répartir s/plusieurs exerc.				
Provisions pour Grosses Réparations				
Provisions pour Risques & Charges autres. Totaux :				
<i>prov contribution réseau unaf</i>				
<i>prov compte epargne temp</i>				
<i>Prov majeurs 3 %</i>				
.....				
.....				
.....				
.....				
.....				
.....				
TOTAL I	425 787	37 220	0	463 007
sur Immobilisations Incorporelles				
sur Immobilisations Corporelles				
sur Participations & créances rattachées				
sur Immobilisations Financières				
sur Stocks				
sur Comptes Usagers				
sur Organismes financeurs				
sur Tiers Protégés débiteurs				
sur Créances autres				
sur Titres de Placement				
TOTAL II				
TOTAL GENERAL (I+II)	425 787	37 220	0	463 007
SUIVI DES PROJETS ASSOCIATIFS				
DESCRIPTION DES PROJETS	Montant au début de l'exercice	Augmentations Affectations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réserve constituée pour projet	215 442			215 442
Fonds dédiés s/subventions obtenues	0	1 271	0	1 271
Réserve constituée pour projet				0
Fonds dédiés s/subventions obtenues				0
Réserve constituée pour projet				0
Fonds dédiés s/subventions obtenues				0
TOTAL	215 442	1 271	0	216 713
Totaux mouvements Réserves p/Projets Associatifs :	215 442			215 442
Totaux movem. Fonds dédiés s/subvent.obtenues :	0	1 271	0	1 271